

**PLFSS
2016**

Financement

des soins de suite

et de réadaptation

**...vers une
réforme à
l'aveuglette !**

**PLFSS
2016**

**Oui à une réforme tarifaire
des soins de suite
et de réadaptation...**

... mais pas n'importe comment !

Le PLFSS 2016 pose les bases d'une réforme du financement des SSR pour 2017. Or, tous les acteurs impliqués en conviennent : les outils techniques censés rendre compte de la lourdeur des prises en charge sont encore loin d'être fiables. **Aucune simulation d'impact de la réforme n'a par ailleurs été effectuée !**

... et pas n'importe laquelle !

La réforme prévoit un financement inégalitaire entre établissements publics et privés de SSR alors qu'ils évoluent dans le même cadre réglementaire, assurent les mêmes missions et prennent en charge les mêmes patients. **Cela va à l'encontre des principes de « justice » et d'« équité », tant prônés par le Gouvernement.** Une journée de prise en charge identique en SSR public coûtant 40% plus cher qu'en SSR privé, **nous allons tout droit vers une inflation des dépenses en SSR !**

**Pour ne pas réformer à l'aveuglette,
la mise en place d'une étude d'impact
début 2016 s'impose !**

Les enjeux sont considérables pour nos concitoyens : fluidité des parcours de soins, prise en charge des maladies chroniques et de nombreuses pathologies lourdes, réinsertion sociale des patients...

www.fhp-ssr.fr

FHP-SSR – Syndicat des soins de suite et de réadaptation
fhpssr@fhp-ssr.fr - Tél : 04 91 25 39 17

40, promenade du Grand-Large – CS 90016 – 13295 Marseille Cedex 08

FHP
SSR
SYNDICAT DES SOINS DE SUITE
ET DE RÉADAPTATION